

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

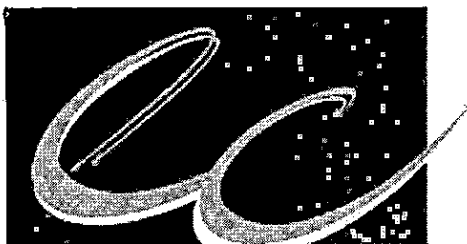
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00398

Numéro SIREN : 801 941 261

Nom ou dénomination : A NET RENOVATION

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2020 sous le numéro de dépôt 5781



SASU A NET RENOVATION

29 RUE DE SOULTZ

68700 UFFHOLTZ

14 B 398

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

Date d'enregistrement au Greffe **18 JUIN 2020**

N° DU DEPOT **20 B 5781**

LE GREFFIER

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

copie certifiée conforme à l'original

Etats financiers au 31/03/2019**Bilan**

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/03/2019			31/03/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	16 150	9 888	6 262	14 033
	Autres immobilisations corporelles	7 016	3 479	3 537	5 805
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	23 165	13 367	9 798	19 838
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	1 168		1 168	684
	En-cours de production de biens	18 228		18 228	24 500
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	15 869		15 869	12 396
	Autres créances	12 280		12 280	17 223
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	18 858		18 858	9 072
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	66 403		66 403	63 875
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		89 568	13 367	76 201	83 713

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2019

31/03/2018

		31/03/2019	31/03/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		6 607
	Résultat de l'exercice	16 473	10 957
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	17 573	18 664
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 665	7 265
	Emprunts et dettes financières divers	1 236	1 189
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 357	22 318
	Dettes fiscales et sociales	30 370	34 278
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	58 628	65 049
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	76 201	83 713
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	16 472,83	10 957,01
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	58 628	65 049
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Etats financiers au 31/03/2019**Compte
de
résultat**

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2019

31/03/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	256 283		256 283	160 402
	Montant net du chiffre d'affaires	256 283		256 283	160 402
	Production stockée			(6 272)	5 800
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			223	
	Autres produits				3
	Total des produits d'exploitation (1)			250 234	166 205
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			55 435	41 781
	Variation de stock			(484)	2 869
	Autres achats et charges externes			47 750	33 284
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 477	1 445
	Salaires et traitements			82 330	47 209
	Charges sociales du personnel			37 110	21 159
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			7 016	5 205
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				1
	Total des charges d'exploitation (2)			230 634	152 952
RESULTAT D'EXPLOITATION				19 599	13 253

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/03/2019

31/03/2018

RESULTAT D'EXPLOITATION		19 599	13 253
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	101	157
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		101	157
RESULTAT FINANCIER		(101)	(157)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		19 498	13 096
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		1
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		1
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	757	277
	Sur opérations en capital		370
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	24	
	Total des charges exceptionnelles	781	647
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(781)	(646)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		2 244	1 493
TOTAL DES PRODUITS		250 234	166 206
TOTAL DES CHARGES		233 761	155 249
RESULTAT DE L'EXERCICE		16 473	10 957
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Etats financiers au 31/03/2019**ANNEXE**

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **76 201 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **250 234 euros** et un total **charges** de **233 761 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **16 473 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2018** et finit le **31/03/2019**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	19 150				3 000	16 150
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	5 667				167	5 500
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 516					1 516
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 332				3 167	23 165
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		26 332				3 167	23 165

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 116	4 772		9 888
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	1 004	1 889	167	2 726
	Matériel de bureau, mobilier	374	379		753
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 494	7 040	167	13 367
TOTAL		6 494	7 040	167	13 367

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/03/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	15 869	15 869	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	403	403	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 069	1 069	
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 808	10 808	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		28 149	28 149	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	3 665	3 665		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	23 357	23 357		
	Personnel et comptes rattachés	12 968	12 968		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 102	17 102		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	300	300		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 236	1 236		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		58 628	58 628		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		3 600			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 236			

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/03/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		100,00	10,0000	1 000,00

--

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/03/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers		3	
	TOTAL		4	

--

Etats financiers au 31/03/2019

ETATS FISCAUX

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01042018 et clos le 31032019 Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE MULHOUSE 12 RUE COEHORN 68200 MULHOUSE CEDEX	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement
A IDENTIFICATION	SASU A NET RENOVATION 29 RUE DE SOULTZ 68700 UFFHOLTZ	
Identification du destinataire		
		80194126100035
	Insp. IFU	N° dossier
		N° Siret
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :		
		B ACTIVITE
		Activités exercées (souligner l'activité principale) :
		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.	
n° SIRET	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,33 % ou au taux de 31 %	Bénéfice imposable au taux de 28 %	Bénéfice imposable au taux de 15 %	16 561	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 521 du 2033-C) (sous déduction du montant imposable à 15 % du cadre 1)	Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %	Autres plus-values imposables au taux de 19 %	Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	Plus-values exonérées art. 238 quinquies
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2.	Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐	Pôle de compétitivité ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Basins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %				
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐						
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W ☐						

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité	
Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI)	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2)	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Si oui, indication du logiciel utilisé

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné
Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : AUDITCOM
- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

AUDITCOM

20 rue Paul Schutzenberger
68200 MULHOUSE

0389320399

A MULHOUSE

le 08072019

Signature et qualité du déclarant

M YESILKAYA

Président

Nº 2065 Bis-SD
(2019)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

H

Payées par la société elle-même	(a)	17 564
---------------------------------	-----	--------

Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
--	-----

le montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société a désigné pas le (s) bénéficiaire(s) :

Le montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires ou porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées.

Montant des distributions	(e)
---------------------------	-----

autres que celles visées

(f)

(A) or (B) as appropriate

(h)

				(i)	17 564
461M	Montant des revenus distribués non éligibles	0	0		

Abonnement de 40 % prévu au 1 ^{er} du 3 ^e de l'article 158 du CGI	(j)	
---	-----	--

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

1

Pour les SARL
Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute pro-

Somme versée, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt, sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitement, émoluments, indemnités, remboursements, etc. (col. 2). En cas de décès d'un associé, de dissolution de la société, de liquidation, etc., la somme versée est celle qui a été versée au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt.

Année au	Montant des dépenses
1970	100
1971	100
1972	100
1973	100
1974	100
1975	100
1976	100
1977	100
1978	100
1979	100
1980	100
1981	100
1982	100
1983	100
1984	100
1985	100
1986	100
1987	100
1988	100
1989	100
1990	100
1991	100
1992	100
1993	100
1994	100
1995	100
1996	100
1997	100
1998	100
1999	100
2000	100
2001	100
2002	100
2003	100
2004	100
2005	100
2006	100
2007	100
2008	100
2009	100
2010	100
2011	100
2012	100
2013	100
2014	100
2015	100
2016	100
2017	100
2018	100
2019	100
2020	100
2021	100
2022	100
2023	100
2024	100
2025	100
2026	100
2027	100
2028	100
2029	100
2030	100
2031	100
2032	100
2033	100
2034	100
2035	100
2036	100
2037	100
2038	100
2039	100
2040	100
2041	100
2042	100
2043	100
2044	100
2045	100
2046	100
2047	100
2048	100
2049	100
2050	100
2051	100
2052	100
2053	100
2054	100
2055	100
2056	100
2057	100
2058	100
2059	100
2060	100
2061	100
2062	100
2063	100
2064	100
2065	100
2066	100
2067	100
2068	100
2069	100
2070	100
2071	100
2072	100
2073	100
2074	100
2075	100
2076	100
2077	100
2078	100
2079	100
2080	100
2081	100
2082	100
2083	100
2084	100
2085	100
2086	100
2087	100
2088	100
2089	100
2090	100
2091	100
2092	100
2093	100
2094	100
2095	100
2096	100
2097	100
2098	100
2099	100
2100	100

cours de laquelle le verse-	à titre de traitement	à titre de frais de représentation,	À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les
-----------------------------	-----------------------	-------------------------------------	--

Indemnités d'indemnités d'indemnités		Rembour- sements		Indemnités d'indemnités		Rembour- sements	
--	--	---------------------	--	----------------------------	--	---------------------	--

[illegible][illegible]

YESILKAYA Necmettin							
20 rue de Sault							

29 rue de Saint	100	2019	4 854		
68700 UFFHOLTZ					

[illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible]

--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--

[illegible]

--	--	--	--	--	--	--	--

[illegible]

--	--	--	--	--	--	--	--

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2019)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise: **SASUA NET RENOVATION**
et Date de clôture de l'exercice: **31/03/2019**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux ayants droit sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN 2019, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires telles notamment les sommes payées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des créances ventilées par les salariés.

71 999

Rétrocessions d'honoraires, de commissions, et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise		SASU A NET RENOVATION		29 RUE DE SOULTZ		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		68700 UFFHOLTZ						
SIRET		8 0 1 9 4 1 2 6 1 0 0 0 3 5						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31032019		31032018		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	23 165	030	13 367	9 798	19 838	
	Immobilisations financières* (1)	040		042				
	Total I (5)	044	23 165	048	13 367	9 798	19 838	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	19 395	052		19 395	25 184
		Marchandises *	060		062			
	AVANCES ET ACOMPTES	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
		Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	15 869	070		15 869	12 396
			072	12 280	074		12 280	17 223
		Valeurs mobilières de placement	080		082			
		Disponibilités	084	18 858	086		18 858	9 072
		Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	66 403	098		66 403	63 875	
	Total général (I + II)	110	89 568	112	13 367	76 201	83 713	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		1 000		
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		100		100		
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132						
	Report à nouveau	134				6 607		
	Résultat de l'exercice	136		16 473		10 957		
	Provisions réglementées	140						
Total I	142		17 573		18 664			
Provisions pour risques et charges	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		3 665		7 265		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		23 357		22 318		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		31 607		35 466		
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		58 628		65 049		
Total général (I + II + III)	180		76 201		83 713			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU A NET RENOVATION		Néant ☐			
A - RESULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31032019	Exercice N-1 clos le 31032018		
				1	2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
			217	218	256 283	160 402	
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	(6 272)	5 800	
	Production immobilisée *		224				
	Subventions d'exploitation reçues		226				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits		230	223	3		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	250 234	166 205	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234				
	Variation de stock (marchandises) *		236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	55 435	41 781		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	(484)	2 869		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	47 750	33 284		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	539	244	1 477	1 445	
	Rémunérations du personnel *		250	82 330	47 209		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	37 110	21 159		
	Dotations aux amortissements *		254	7 016	5 205		
	Dotations aux provisions		256				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262		1	
		260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	230 634	152 952	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	19 599	13 253	
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers (III)		280				
	Produits exceptionnels (IV)		290		1		
	Charges financières (V)		294	101	157		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) ; Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300	781	647	
		348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	2 244	1 493		
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	16 473	10 957		
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles *		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	2 484			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	1 157		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248					
DÉDUCTIONS	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
Divers * ZFA (44 quatuordecies)	345	Investissements outre-mer	344	Crédance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS			Bénéfice col. 1	352	16 561	Déficit col. 2	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS			Bénéfice col. 1	370	16 561	Déficit col. 2	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFP N° 2033-C2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SASUA NET RENOVATION										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *											
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	19 150	442		444	3 000	446	16 150												
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460	5 667	462		464	167	466	5 500												
	Autres immobilisations corporelles	470	1 516	472		474		476	1 516												
Immobilisations financières		480		482		484		486													
TOTAL		490	26 332	492		494	3 167	496	23 165												
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	5 116	532	4 772	534		536	9 888												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550	1 004	552	1 889	554	167	556	2 726												
	Autres immobilisations corporelles	560	374	562	379	564		566	753												
TOTAL		570	6 494	572	7 040	574	167	576	13 367												
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5															
		MAT. INDUS.	MAT. TRANSPORT																		
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1	3 000		3 000		(3 000)																
2	167	167																			
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	3 167	580	167	582	3 000	584	586	(3 000)	581	587	589									
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590		583	594		595											
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).										591											
TOTAL					596	(3 000)	585	597		599											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SASU A NET RENOVATION**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			
								780

II DEFICITS REPORTABLES		III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		

IV DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 4 686
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 16 094
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A NET RENOVATION			Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01/04/2018 et clos le : 31/03/2019			Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		4
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		256 283
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		223
TOTAL 1	106		256 506
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		484
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		484
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		71 556
Variation négative des stocks	145		6 272
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		23 900
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		65
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		101 794
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	155 196
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	117		155 196
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		256 506
Effectifs au sens de la CVAE	023		4
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	01/04/2018	160 31/03/2019
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/03/2019

N° SIRET 80194126100035

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A NET RENOVATION

ADRESSE (voie) 29 RUE DE SOULTZ

CODE POSTAL 68700

VILLE UFFHOLTZ

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique YESILKAYA Prénom(s) Necmettin
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 11021977 N° département 99 Commune Yildizeli Pays TURQUIE
Adresse : N° 29 Voie rue de Soultz
Code postal 68700 Commune UFFHOLTZ Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/03/2019

N° SIRET 80194126100035

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS U A NET RENOVATION

ADRESSE (voie) 29 RUE DE SOULTZ

CODE POSTAL 68700 VILLE UFFHOLTZ

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

A NET RENOVATION
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 29 rue de Soultz
68700 UFFHOLTZ
N° siret : 801 941 261 00035 RCS Mulhouse

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
17 Juillet 2019**

1° RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 mars 2019, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au président quitus de sa gestion pour ledit exercice.

2° RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 16 473 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice au 31-03-2019	16 473 euros
Report à nouveau	16 473 euros

Conformément aux dispositions de l'article 158, 3-2° à 4° du Code Général des Impôts, l'associé est informé que les distributions bénéficient d'une réfaction de 40 % en termes d'imposition personnelle sur le revenu.

Selon l'article L.136-7-1-1° du code de la Sécurité Sociale, un dividende net sera mis en paiement après déduction des prélèvements sociaux au taux de 17.50%.

3° RESOLUTION

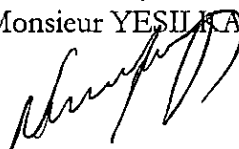
L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur YESILKAYA Necmettin et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du nouveau code de commerce.

4° RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Uffholtz, le 17 Juillet 2019

Le Président,
Monsieur YESILKAYA Necmettin



A NET RENOVATION
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 29 rue de Soultz
68700 UFFHOLTZ
N° siret : 801 941 261 00035 RCS Mulhouse

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 mars 2019

Monsieur YESILKAYA Necmettin, associé unique et président de la SASU A NET RENOVATION, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 250 234 euros.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de : Travaux crépissage, isolation.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 230 634 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	55 435 euros
- Rémunération du personnel	82 330 euros
- Autres charges externes	47 750 euros
- Charges sociales	37 110 euros

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 16 473 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 16 473 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice au 31-03-2019	16 473 euros
Report à nouveau	16 473 euros

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent aucune charge de caractère somptuaire ni de dépense du relevé des frais généraux exclue des charges déductibles fiscalement.



CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Le Président déclare qu'aucune convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

A Uffholtz le : 17 Juillet 2019

Le Président,
Monsieur YESILKAYA Necmettin



A NET RENOVATION
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 29 rue de Soultz
68700 UFFHOLTZ
N° siret : 801 941 261 00035 RCS Mulhouse

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 17 Juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf, et le dix-sept juillet à Uffholtz,

Monsieur YESILKAYA Necmettin

Propriétaire de la totalité des parts composant le capital social de la SASU A NET RENOVATION, associé unique de la dite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul président de la société, Monsieur YESILKAYA Necmettin, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2019 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- ❖ l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019,
- ❖ l'affectation des résultats de cet exercice,
- ❖ a délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 16 473 euros, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 16 473 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice au 31-03-2019	16 473 euros
Report à nouveau	16 473 euros

Conformément aux dispositions de l'article 158, 3-2° à 4° du Code Général des Impôts, l'associé est informé que les distributions bénéficient d'une réfaction de 40 % en termes d'imposition personnelle sur le revenu.

Selon l'article L.136-7-1-1° du code de la Sécurité Sociale, un dividende net sera mis en paiement après déduction des prélèvements sociaux au taux de 17.50%.



TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

Le Président,
Monsieur YESILKAYA Necmettin

